

# Conseil d'administration restreint du 25 novembre 2019

## 1 Prise de parole du directeur

Nous apprenons le changement de directeur de Polytech'Montpellier. Il est dit que l'école ISTA d'Angers est devenue la quinzième école du réseau des écoles Polytech. Nous sont présentées les deux écoles ENSIM (informatique appliquée) et ESGT (topographes et géomètres) du Mans. Ces écoles sont des écoles associées du réseau Polytech et pourraient former Polytech'Le-Mans à terme. Il est aussi question d'ISEL du Havre (logistique) mais je n'ai trouvé nul part sur Internet le fait qu'il s'agissait d'une école associée. Elle recrute sur le concours GEPI cependant.

Nous avons écho d'une réunion entre la direction de Polytech'Lille avec l'IMT Lille/Douai (ancienne Télécom'Lille). L'idée était de créer un master international avec un prix d'entrée élevé. Nous est présenté comme équivalent le master international MRT de Polytech'Lille/Centrale Lille. Les deux formations seraient d'ailleurs en concurrence. Pas d'intérêt particulier pour Polytech'Lille pour cause de concurrence et de nette volonté de prise de contrôle exclusif par l'IMT. Les IMT sont incités à créer de telles formations pour obtenir des ressources propres. L'IMT Lille/Douai cherche à se rapprocher de Polytech'Lille pour éviter de devoir le faire avec les écoles parisiennes avec lesquelles l'équilibre des forces n'est pas à son avantage. Pour sa part la faculté des sciences de l'université aurait déjà refusé l'accord. Le laboratoire de génie civil GCGE est porteur du projet.

Lors de la validation du compte-rendu du CAR précédent, Thomas Rougelot souhaite faire rajouter un paragraphe sur la discussion des coûts des formations gérées par l'école, il n'a pas gain de cause cette discussion étant renvoyée en commission finance. *Le compte-rendu du CAR du 21/10/2019 est validé à l'unanimité.*

Il est affiché que le présent CAR est une répétition du CA plénier du 28 novembre 2019. Vont donc être abordés les points à l'ordre du jour du CA plénier. Je précise que les titres "affaires pédagogiques", "affaires institutionnelles" et "affaires budgétaires" sont tirés de l'ordre du jour du CA plénier.

## 2 Affaires pédagogiques

Concernant le taux de diplômés, le directeur des études explique que 2019 est une année normale. Des interventions ont lieu sur un chiffre important d'échec au TOEIC qui s'avérera un calcul erroné dans le tableau de bord fourni à la direction des études. Il est demandé d'avoir les données brutes pour les taux d'échecs selon les années et les spécialités, les graphiques étant difficiles à lire.

Il est répété que le recrutement 2019 est excellent. Polytech'Lille est bien placée dans le réseau. Les chiffres pour le recrutement CPGE sont améliorés.

## 3 Affaires institutionnelles

Il est annoncé la création d'une commission CHSPP (hygiène, sécurité, patrimoine) qui n'aurait pas vocation à se substituer au CSHCT mais serait une instance de réflexion.

## 4 Affaires budgétaires

Pour 2020, deux changements notables au niveau des recettes :

- la dotation de l'université passe à 400K euros, selon mes calculs, après soustraction des charges communes, il reste donc 145K euros de cette dotation à l'école (notons une diminution du pourcentage de calcul des charges communes "apprentissage" qui passe de 18% à 10% des ressources propres);
- la taxe d'apprentissage hors quota (pour les formations initiales donc) est diminuée (elle passe de 23% de 0,68% de la masse salariale à 13% des mêmes 0,68%), donc seulement 100K euros sont prévus en recette pour 2020.

Les recettes sont très majoritairement abondées par l'apprentissage et la formation continue (en faisant abstraction des heures complémentaires pour les formations initiales abondées par l'université) :

- pour l'apprentissage, l'école reçoit 1M6 euros, somme de laquelle il faut soustraire 300K euros pour heures complémentaires affichées "formation apprentissage";
- pour la formation continue, l'école reçoit 410K euros, somme de laquelle il faut soustraire 250K euros pour heures complémentaires affichées "formation continue".

A noter que la ventilation des heures complémentaires en "formation initiale", "formation continue" et "formation apprentissage" m'interpelle. En effet dans un service d'enseignement, une heure faite peut être arbitrairement considérée comme heure statutaire ou complémentaire si le service dépasse le quota officiel. Après quelques courriels avec le directeur du budget, j'en reste sur un "la ventilation vient directement de Gisèle". Gisèle étant le logiciel de gestion des service de l'université de Lille. Comme je ne connais pas suffisamment l'arrière-cours de Gisèle je ne suis pas plus avancé ...

Concernant les heures complémentaires pour la formation initiale, l'université fait maintenant une dotation en heures plutôt qu'en euros. Il est indiqué que c'est plutôt avantageux pour l'école car c'est l'université qui paye maintenant les charges patronales (environ 100K euros par an).

Dans les dépenses, il faut noter une augmentation du budget de fonctionnement des plateformes pédagogiques pour s'adapter à l'augmentation des budgets de maintenance et des licences logicielles. A priori cette augmentation est compensée par une diminution de leur budget investissement mais en 2019 l'augmentation des recettes a gommé cette diminution.

Enfin, il est indiqué que 180K euros ont été stockés en 2019 pour transformer le bâtiment F.

Une discussion s'engage sur l'appel à projets lancé à destination des usagers de l'école. Il en résulte que cet appel à projet sera pérennisé et inscrit au budget prévisionnel 2020 pour un montant initialement conservatoire.

## 5 Relations internationales

Une page sur la politique de relations internationales est présentée par le directeur en l'absence du vice-directeur concerné. Un passage sur le caractère obligatoire de la mobilité, en particulier pour 6 mois à terme, est supprimé. Un tableau des double-diplômes est discuté. Ce tableau comporte 4 doubles-diplômes effectifs, 1 finalisé, 6 en cours de négociation et 6 en projet.

Pour le diplôme Polytech'Lille déporté à Hohai, quelques informations en vrac :

- la validation de l'institut par un ministère est en cours, je croyais avoir entendu ministère français ce 25 novembre mais au CA plénier il question du ministère chinois ...
- la CTI évaluerait la formation déportée en 2020/2021 (initialement cette évaluation devait se faire à la sortie des premiers diplômés);
- il est prévu 10 mobilités de 2 semaines (20h d'enseignement sur les 2 semaines) pour les deux spécialités concernées, soit un total de 400h d'enseignements par les enseignants de Polytech'Lille.

Il est remarqué que les 400h couvertes par les mobilités ne sont pas suffisantes pour faire couvrir, comme spécifié par l'accord, 1/3 des enseignements de la formation du cycle ingénieur par des enseignants de l'école (un tiers de 400h sur 6 semestre font 800h par spécialité soit 1600h au total). La

direction répond que le calcul est complexe mais qu'avec leur feuille de tableur, ça passe ...

Il est demandé s'il y a assez de volontaires pour assurer les heures. La direction répond que oui au niveau de Polytech'Lille mais qu'il faut encore convaincre les collègues de la FST.

Des précisions sur le double système de doyens du diplôme déporté sont demandées. Il est répondu que le doyen français devra passer 6 mois en Chine. Pas trop de précisions sur le rôle de ces doyens.

## 6 Autres points à l'ordre du jour du CA plénier

La responsable qualité fera une présentation sur la démarche qualité à Polytech'Lille et une présentation sur le développement durable et la responsabilité sociale (DDRS).

La junior entreprise Pulce doit aussi se présenter.

## 7 Maquettes pédagogiques de licence et de master

Le chargé de mission des licences et masters de l'école indique qu'un avis conforme a été donnée pour les LM de l'école la veille au soir. Je n'ai pas très bien compris ce que signifiait cet avis conforme sachant que les maquettes ne sont pas encore remontées. Le chargé de mission fait un point sur le logiciel de saisie des formations de l'université (logiciel prévu à l'origine pour une université à faible effectif). Je n'ai pas bien saisi le passage sur le fait que les collègues des autres composantes n'auraient pas compris le fonctionnement de ce logiciel.

Des chiffres concernant les LM à Polytech'Lille sont donnés :

- la licence génie civil est prévue pour 70 étudiants (L2 et L3) avec deux groupes de TD mais tourne actuellement avec 90 étudiants en L2 et 100 étudiants en L3 ;
- nous est donné un nombre d'heures maquette de 252h au S3, 282h au S4, 284h au S5 et 248h au S6, ces volumes sont affichés comme conformes pour l'université ;
- le seuil de l'effectif pour l'ouverture d'une licence est de 200 étudiants (sur les 3 ans), pour la LGC l'effectif est d'environ 400 ;
- le master génie civil est prévu pour 150 étudiants dont 70 provenant des licences locales, le M1 est mono-parcours mais 5 parcours sont ouverts en M2 (20 étudiants par parcours) ;
- nous est donné un nombre d'heures maquette de 265h pour le S1, de 260h pour le S2, les volumes sont affichés comme conformes pour l'université ;
- le seuil de l'effectif pour l'ouverture d'un master est d'environ 15 (est affiché 20 étudiants par M2 à Polytech'Lille).

Des remarques sont faites sur le fort taux d'heures de cours dans certains M2. Sont données les règles de répartition en licence et en master : maximum de 33% de cours en licence et maximum de 50% de cours en master.

Embraye une discussion sur la non-tenue de réunions pédagogiques pour les LM génie civil. Il est répondu par le chargé de mission que les discussions n'étaient pas nécessaires car les volumes horaires étaient établis. Je n'ai pas bien compris la méthode présidant à l'établissement des volumes horaires et à la répartition CM, TD et TP. Deux camps se font vite face et la discussion s'envenime et devient violente. Dans ces conditions j'ai affirmé mon intention de voter contre les maquettes présentées, des discussions devant clairement encore être menées au sein de la spécialité génie civil.

Le directeur de l'école prononce le report du vote sur les maquettes LM.

A noter que, dans l'histoire, la maquette du master mécanique est passée sous silence.